

## FONDATIONS D'ENTREPRISE & PME LA TENDANCE EST AU REGROUPEMENT

La loi Aillagon de 2003 statue qu'une entreprise ne doit pas consacrer plus de 5/1000 de son chiffre d'affaires au mécénat. Une contrainte de taille, qui ne facilite pas la mise en place d'actions d'envergure, surtout en période de crise. Et pourtant, les PME sont loin d'être des acteurs négligeables du mécénat : selon les chiffres de l'Admical, elles représentent désormais 93 % des mécènes et un tiers des entreprises de 20 à 99 salariés seraient mécènes. Il apparaît évident en revanche que la constitution d'une fondation représente un luxe que la plupart des PME ne peuvent se permettre, à moins de miser sur la mutualisation des moyens. En 2010, un peu plus d'une fondation d'entreprise sur quatre a été créée par plusieurs entreprises, soit 7 % du total. Pionnière dans la démarche, la fondation Mécène&Loire dans le Maine-et-Loire est devenue une référence. Elle a été créée en 2007 par la Chambre de commerce et de l'industrie d'Angers, qui a préféré l'outil fondation au bien plus classique club d'entreprise. Les 24 membres fondateurs se sont ainsi engagés à apporter un minimum de 150 000 euros pendant cinq ans. Bilan : Lorsqu'elle s'est éteinte le 2 août dernier, la fondation avait financé 108 projets pour un montant de 691 250 euros. *"Une deuxième fondation aurait dû prendre tout de suite le relais, explique Myriam Germain, chargée Mécène&Loire auprès de la CCI d'Angers. Mais le flou autour du rectificatif de la loi de finances où il était question de diviser par deux l'avantage fiscal encadrant le mécénat d'entreprise nous a amenés à attendre."* Une trentaine d'entreprises, dont une quinzaine des premiers fondateurs, sont donc prêtes malgré la crise à se lancer en janvier 2013 avec cette fois un engagement de 200 000 euros par an, soit un million de dotation au total. Entre-temps, Mécène&Loire a fait des émules. Quelques centaines de kilomètres plus

au sud, la CCI de Perpignan a créé en juin 2010 Mécènes Catalogne. *"La fondation rassemble 35 entreprises dont plus de la moitié ont moins de 20 salariés, explique Claire Bastide, chargée d'animation de la fondation pour la CCI Perpignan. Elles sont plus nombreuses mais de plus petite taille par rapport à Mécènes&Loire."* Dotée de 237 000 euros de base, elle sera sans doute reconduite au terme de ses cinq ans de vie pour intégrer les nombreuses entreprises qui, dès le lancement, demandent à participer.

La fondation inter-entreprise n'est cependant pas la seule solution à la disposition des PME. Introduit en 2008, le fonds de dotation s'est avéré un outil souple et rapide. *"J'ai pu créer mon fonds en moins de trois mois alors qu'une fondation m'aurait pris beaucoup plus de temps",* explique Alain Barbier, directeur général de Pierson Export, une PME de 20 salariés, et fondateur de Seed Foundation. Lancé en 2009 avec un budget d'environ 60 000 euros par an, ce fonds s'est spécialisé dans la solidarité internationale et finance aujourd'hui huit projets dans six pays où l'entreprise Pierson est présente. *"Cela a été possible car le fonds de dotation m'a permis d'élargir l'action à d'autres partenaires de notre agence commerciale, comme les industriels, nos fournisseurs et nos clients distributeurs."* Au prix de l'embauche d'une directrice générale du fonds à charge de l'entreprise, Pierson a pu ainsi structurer son action de mécénat.

A.P.

**La constitution d'une fondation représente un luxe pour la plupart des PME, à moins de miser sur la mutualisation des moyens**